

VIVRE à NIORT

Le magazine municipal d'information ■ Avril 2012



P. 15 **DOSSIER DU MOIS**

Quand l'animal tient les rênes du lien social

P. 13 **QUARTIERS**

Semaine malgache à la Tour-Chabot

P. 26 **7 AVRIL**

Raid multisport sur le nouveau
parcours de Pré-Leroy

NIORT
UNE VILLE QUI
BOUGE!

www.vivre-a-niort.com

CIMETIÈRE DE GRAND-CROIX

Dernière pierre à l'édifice



Bruno Denford

Projet lancé il y a huit ans, le cimetière de Grand-Croix vient de bénéficier de sa dernière phase de travaux : les plantations sont venues parachever ce qui est la plus grande nécropole niortaise.

de sépultures traditionnelles, dans un cimetière plus classique, prévu pour accueillir mille tombes.

Car le cimetière de Grand-Croix, créé à côté du crématorium, route de Coulonges, est le plus grand site funéraire niortais, d'une superficie de trois hectares, destiné à proposer une alternative aux cimetières anciens, presque tous saturés, dans nos différents quartiers. D'où la volonté de la Ville et de ses services de penser d'une part les choses en grand, d'autre part d'être évolutifs, pour coller au mieux aux dernières volontés de nos concitoyens dans les cinquante ans qui viennent. Y compris en aménageant un nouveau carré musulman.

Loi de 2009

Au-delà de l'aspect sociétal de cette création, ressort la volonté d'imaginer un vrai espace vert, un poumon végétal qui pourra envelopper les vivants et les morts de ses feuillages. D'abord, un parc conçu pour que les familles des défunts puissent se recueillir. Mais aussi un "jardin du souvenir" pour nous

permettre le cas échéant de disperser les cendres. Car une loi publiée en 2009 nous interdit désormais de conserver une urne cinéraire à notre domicile. D'où ce "jardin du souvenir" dont les plantations se sont achevées en février : un parcours des quatre saisons qui nous tend des fleurs et des arbustes d'hiver, d'automne, de printemps et d'été, de part et d'autre d'un sentier. "Nos collègues qui avaient planché sur le projet avaient mis tout en œuvre pour exalter nos sens" souligne Eve-Marie Ferrer, chargée de superviser le projet à la mairie. Une grande allée centrale vient aussi d'être plantée de sophoras, ces arbres qui sentent bon le miel à la floraison. Et tout autour du cimetière, une immense haie champêtre entremêle ses milliers de plantations variées : des ormes du Caucase, des acajous de Chine, des arbres de Judée... Autant d'essences choisies avec soin pour que la nature très présente nous aide à surmonter ces moments douloureux. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Le saviez-vous ?

Madame ou Mademoiselle ?

C'en est fini ! Cette question posée insidieusement à la gent féminine à la faveur de toutes les démarches de la vie quotidienne n'a plus lieu d'être. Un combat mené depuis des années pour l'égalité hommes-femmes puisque nous le savons tous, personne ne s'avise de s'enquérir auprès de son interlocuteur de sa situa-



Emmanuelle Brisson

tion matrimoniale, "dame ou monsieur ?" Depuis une circulaire du 21 février dernier, toutes les administrations françaises sont tenues de supprimer les termes "mademoiselle", "nom de jeune fille", "nom patronymique" et "nom d'épouse" de tous les documents officiels. En effet, aucune disposition législative n'imposait de mentionner ces précisions qui n'étaient donc que la persistance d'un archaïsme. C'est en fait le "nom d'usage" qui prévaut, pour prendre en considération nombre de femmes qui gardent le nom de leur ancien mari après un divorce. Patience toutefois, les administrations ont le droit d'épuiser leurs stocks de formulaires ancienne formule. ■

Ils sont tout autour de nous et ne se cantonnent pas au tapis du salon : les animaux, du plus petit au plus gros, font partie de la vie de la cité et n'avaient pas été jusqu'à présent pris en considération dans leur ensemble. La municipalité a voulu leur accorder une délégation, pleine et entière, pour prendre en compte dans toute sa complexité la cause animale à Niort.

Domestiques ou sauvages, la Ville se penche sur leur destin et leur existence dans l'espace public : les chats, les chiens mais aussi, tout aussi présents, les oiseaux, les abeilles et, à l'opposé de l'échelle, les plus gros, les chevaux.

L'ANIMAL DANS LA VILLE



Bruno Denford

UN CIMETIÈRE NATUREL

Le Conseil municipal fin février a voté en faveur de la création d'un cimetière à Souché. Il ne s'agit pas d'un simple cimetière de quartier mais d'un projet novateur, qui sera ouvert à tous les Niortais : le premier cimetière naturel de notre cité. Un espace conçu pour être le plus vert possible, sans produits phytosanitaires, sans tombes en béton. La parcelle de 4 000 mètres carrés acquise par la Ville depuis plusieurs années ne devra en effet accueillir que des sépultures naturelles, biodégradables, des fleurs naturelles, des cercueils en carton ou en bois traité... Un engagement de plus de la municipalité dans la voie d'un développement durable et de l'empreinte écologique que nous laissons à nos enfants. Et plus prosaïquement, un acte de solidarité aussi puisqu'une inhumation dans ce cimetière, l'un des premiers en France, devrait coûter la moitié moins que dans un cimetière classique. Ouverture prévue en 2013.



Fabrice / Régnier

INTERVIEW

Chantal Barré

Adjointe au maire déléguée à l'animal dans la ville.

Vivre à Niort. La municipalité niortaise a souhaité créer une délégation en charge de l'animal dans la ville" qui lui incombe. Pourquoi ?

Chantal Barré. C'était un des engagements de notre équipe que nous avons créé avant d'être un groupe de travail sur cette question autour de Genevieve Gaillard, très sensible à la cause animale, comme vous savez. Les animaux sont partie intégrante de l'histoire de l'humanité et les liens ancestraux qui nous unissent à eux ont été niés à la faveur de l'industrialisation. Il y a peu encore, les animaux étaient omniprésents dans les villes qui s'étaient adaptées à eux. Depuis les années 1970, l'homme a eu une attitude paradoxale où il a à la fois tenté d'effacer toute trace animale dans la cité tout en s'entourant de plus en plus d'animaux domestiques ! Parce que nous connaissons les vertus de la nature que nous créons avec les animaux : ils nous aident à lutter contre la solitude des personnes âgées, à épanouir et responsabiliser les enfants, à apaiser les souffrances des malades... Il était donc crucial que la municipalité se préoccupe



de la question animale autrement qu'à travers la dératisation ou les chiens errants.

Vivre à Niort. Quel est votre rôle en tant qu'adjointe au maire alors que l'animal joue essentiellement un rôle dans notre sphère privée ?

Chantal Barré. Détrompez-vous, les animaux sont partout ! Cette délégation me prend autant d'énergie que les sports, dont je m'occupe également. Nous avons effectué un diagnostic de tout ce que font les services municipaux en lien avec les animaux et c'est considérable : la fourrière municipale, bien-sûr,

qui est ouverte tous les jours ; les campagnes de régulation contre les nuisibles ; l'arrivée de nouvelles espèces comme le frelon asiatique depuis deux ans... la régulation des nidifications des oiseaux dans certains lieux publics à la demande de nos concitoyens... le problème des déjections canines... Mais notre projet est plus global. Nous souhaitons favoriser le lien affectif qui unit l'homme à l'animal et à la nature, car il est source d'équilibre. D'où l'inventaire de la biodiversité que nous avons réalisé ou encore notre action en faveur des écoliers des quartiers défavorisés qui étudient auprès des poneys...

Vivre à Niort. Comment réagissent nos concitoyens ?

Chantal Barré. Je crois qu'il ne se passe pas un jour sans que les Niortais ne soient confrontés à l'animal dans la ville et leurs réactions sont partagées : d'un côté ils souhaitent que les services publics agissent au plus vite pour les débarrasser de ce qu'ils estiment être des nuisances. Il faudrait qu'on missionne des policiers en permanence pour surveiller les maîtres de chiens ou qu'on piège des chats errants tous les jours... D'un autre côté, de nombreux concitoyens font preuve d'affection et de compassion pour les animaux. Et s'enthousiasment dès qu'ils voient nos calèches à cheval, qu'ils découvrent notre programme pour préserver la faune sauvage ou pour éduquer les enfants à sa protection par exemple. Le sujet est plus complexe qu'il n'y paraît mais vous savez, prendre en considération la cause animale n'enlève rien aux services que nous apportons aux Niortais, bien au contraire. Nous sommes vigilants et bienveillants envers tout ce qui est vivant et nous relie sur cette Terre... ■

Le poney maître d'école

Depuis 2009, la Ville a mis sur pied un projet qui réunit des enfants des quartiers et des poneys. Depuis la rentrée scolaire, des petits des maternelles Emile-Zola, Ernest-Pérochon et Pierre-de-Coubertin vont faire classe, pendant un trimestre, une fois par semaine au centre

équestre et approcher les animaux. Un vrai défi pédagogique, imaginé avec l'Inspection académique et réalisé avec la Fédération française d'équitation, le club hippique et la Fondation Sommer, pour confronter nos jeunes citoyens au monde animal. C'est une autre façon d'aborder

concrètement les apprentissages, en matière de calcul, de découverte de l'écriture, de sciences nat. Et, plus largement, le suivi des règles et consignes, dans le cadre d'une relation où l'enfant doit se situer en qualité de maître responsable et respectueux du poney. ■



Le cheval, agent territorial de demain

Au-delà de l'expérience réussie en matière de transport de personnes, la municipalité a voulu également mettre en place cet automne une expérimentation avec une carriole au service de la propreté urbaine. Au programme : le ramassage des corbeilles à papier, des feuilles mortes, des encombrants et l'entretien des canisites. Une façon de mettre un sabot dans tous les domaines possibles d'une "ville équine" comme Niort s'est engagée à le devenir. Un vrai mouvement de fond qui entraîne dans son sillage pas moins de 250 collectivités, petites communes ou grandes villes qui font le choix des équidés : d'Agen à Avoriaz, de

Bordeaux à Paris, de Poitiers à Dijon, de nombreuses municipalités recrutent désormais des chevaux soit pour emmener les enfants à l'école, soit pour créer une police montée ou encore pour entretenir des parcs publics. La phase de test niortaise a là aussi été concluante : le petit attelage a parcouru 80 kilomètres dans la commune pour ramasser certains jours jusqu'à une tonne de feuilles mortes ou bien vieux matelas et frigos. Une alternative au pick-up municipal qu'on arrête à chaque coin de rue pour vider une corbeille à déchets ou un canisite. Mais en plus, un excellent accueil de la population ravie de cette initiative et de bons contacts noués avec l'agent municipal volontaire. L'expérience sera renouvelée en mai, juin et septembre, en alternance avec la calèche estivale. Et à terme, la Ville espère bien pouvoir s'attacher les services de chevaux territoriaux à demeure, qui pourraient être logés au centre équestre et créer des emplois spécialisés. Avec en filigrane, le sauvetage d'une race équine menacée : le trait poitevin, tout à fait adapté à cette nouvelle mission. ■

Le cheval réinvestit la ville...

Avant le XX^e siècle, le cheval était partout dans la ville. Nous les avons vu réapparaître à l'occasion d'un marché de Noël, en 2009, pour la plus grande joie des petits et des grands : les calèches tirées par des chevaux de trait, dont la morphologie est adaptée à cette tâche, se sont vite taillées un franc succès. A la fois pour la surprise qu'elles créaient dans le centre-ville mais aussi et surtout pour l'animation et les contacts noués grâce à ce mode de transport inédit. Une façon de voir la ville autrement, de faire découvrir les chevaux à nos enfants citadins, d'attirer nos visiteurs, de parler avec son voisin... La petite mamie qui se souvient des temps anciens, l'ado qui en profite pour épater sa copine, les familles en goguette. Belle

des relations entre habitants. Il ne s'agit pas revenir en arrière mais bel et bien de profiter du capital sympathie qu'ont les chevaux dans notre pays pour susciter des échanges. Et, en prime, réduire l'emprise de la voiture en ville. Deux circuits avaient été mis en place cet été : l'un, touristique, qui longeait la Sèvre, de la Régratterie aux Ponts Main ; l'autre, pratique, qui reliait les différentes maisons de quartier aux animations de Niort-Plage, à Pré-Leroy. Histoire d'emmener les enfants ou les personnes âgées des différents quartiers vers le centre-ville. Une expérience qui nous était proposée du mardi au dimanche inclus, de 13h à 18h30. Mais avec des pauses pour les chevaux et leur cocher, bien sûr, car le bien-être des animaux est une



Tout l'été, la calèche relie les quartiers à Niort-Plage.

unanimité autour de notre "navette hippomobile" qui a réapparu à chaque marché de Noël et, pour la première fois, pendant les deux mois de l'été dernier. L'objectif de la municipalité, et tout particulièrement du Maire, qui y est très attaché, est de s'appuyer sur les forts liens tissés depuis des temps immémoriaux entre l'homme et le cheval pour créer

des priorités de toutes les initiatives municipales. Bilan : 4 300 personnes en deux mois, sans compter la vingtaine de couples transportés le jour de leur mariage ! Et même une petite dame centenaire accompagnée par sa maison de retraite... La Ville, qui a acquis une calèche aux normes de sécurité, compte bien reconduire l'opération cet été. ■